

Samou

Cote de référence	FR ANOM COL H 1324
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1324/samou
Condamné en	1886
Envoyé en	Obock
N° matricule	61

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

